



Fondation **HARDT**

POUR L'ÉTUDE DE L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

Rapport annuel

16

Page de couverture et page de dos : inspirées du volume *La Fondation Hardt*, paru en octobre 2016.

Page de couverture : entrée du domaine aujourd'hui.

Page de dos : le domaine de Chougny en 1846, le jour du baptême du futur conseiller fédéral Gustave Ador.

Aquarelle sur papier attribuée à « Mlle Besançon », 19,6 x 23,5 cm. Collection particulière.

Photographies : Véronique Rochette, Bellevue, Gary Vachicouras et Juliette Agnel, Paris (page 13).

Conception graphique et réalisation : Louise Rubeli.

Rapport annuel 2016

Introduction

En 2016, comme ces années passées, la Fondation Hardt a accueilli en séjour d'études plus d'une centaine d'hôtes, qui se déclarent tous enthousiastes des conditions de séjour et de recherche qui leur sont offertes. En majorité, ce sont des chercheurs de moins de 35 ans, bénéficiaires de bourses. Les dossiers sont tous examinés selon des critères académiques. En cas de doute, l'avis de l'un ou l'autre des membres de la Commission scientifique est sollicité.

Le volume des 62^e *Entretiens* (2015), « La rhétorique du pouvoir. Une exploration de l'art oratoire délibératif grec », est paru ponctuellement en août 2016. Les 63^e *Entretiens* (2016), avec pour thème « Économie et inégalité : ressources, échanges et pouvoir dans l'Antiquité classique », se sont déroulés du 22 au 26 août. La Fondation a mis ses locaux à disposition pour plusieurs colloques et rencontres scientifiques, ainsi que quelques événements privés. L'activité la plus notable des neuf premiers mois de 2016 a été la préparation et l'édition du volume *La Fondation Hardt*. Le livre a été présenté au public pour la première fois lors de la conférence annuelle de la Fondation, le vendredi 28 octobre 2016.

Statistiques des hôtes	2016	2015	2014
Nombre des bourses allouées par des sources extérieures*	8	8	7
Nombre des bourses allouées par la Fondation sur des fonds extérieurs** et ses fonds propres	77	57	60
Nombre total des hôtes, toutes catégories confondues	139	136	141
Nombre total des pays représentés	26	22	22
Pays les plus représentés :			
Royaume Uni	21	29	27
France	26	18	25
Italie	12	14	20
Allemagne	15	12	13
États-Unis	15	12	12

* Society for the Promotion of Hellenic Studies, Society for the Promotion of Roman Studies, Classical Association et Fondazione Giuseppe d'Angelo.

** Fondation privée genevoise, Bourse Margarethe Billerbeck et un donateur anonyme.

D'année en année, les demandes de bourses sont en augmentation, de sorte qu'il n'est plus possible de leur donner à toutes une suite favorable. La Fondation est sans cesse à la recherche de donateurs afin de maintenir et, dans toute la mesure du possible, d'élargir l'offre de bourses pour les jeunes chercheurs en séjour. La Fondation poursuit sa politique de prix de pension très modérés :

- CHF 50.- par jour et par personne en pension complète pour les chercheurs de moins de 35 ans
- CHF 70.- par jour et par personne en pension complète pour les chercheurs de plus de 35 ans
- Chambres « Deluxe » à CHF 90.- par personne et par jour en pension complète

En 2016, la Fondation a ouvert ses portes du 1^{er} février au 3 décembre. En 2017, elle sera ouverte du 30 janvier au 2 décembre. Toute proposition d'invitation de chercheurs domiciliés hors de Suisse venant de membres de son Conseil, de sa Commission scientifique ou d'autres milieux, académiques notamment, est accueillie favorablement, sous réserve des disponibilités.

Activités publiques de la Fondation Hardt en 2016

En 2016, l'orangerie a servi de cadre à plusieurs manifestations scientifiques, à des cours de formation continue ou à des séminaires divers. La majorité des demandes provient de la Faculté des lettres de l'Université de Genève. Nous ne mentionnons pas ici les événements de caractère privé.

« La rhétorique du pouvoir. Une exploration de l'art oratoire délibératif grec » : le 62^e tome des *Entretiens* est paru en août 2016

Le volume des 62^e *Entretiens sur l'Antiquité classique* (24 au 28 août 2015) avec pour titre « La rhétorique du pouvoir. Une exploration de l'art oratoire délibératif grec », préparé par Michael Edwards, édité par Pascale Derron, est paru ponctuellement en août 2016. Il est disponible chez les diffuseurs de la série, les Librairies Droz à Genève et Rudolf Habelt à Bonn. Pour la troisième fois, la jaquette jusqu'ici très austère de la série des *Entretiens* est enrichie d'une présentation nouvelle avec illustration. Un cahier de 8 planches en couleurs accompagne l'une des communications. Planches et jaquette ont été réalisées par M. Alexandre Pointet, Shaolin Design, Lausanne.



« La rhétorique du pouvoir »,
tome 62 de la série des *Entretiens*.

«Économie et inégalité : ressources, échanges et pouvoir dans l'Antiquité classique»

Les 63^e *Entretiens sur l'Antiquité classique*, avec pour thème « Économie et inégalité : ressources, échanges et pouvoir dans l'Antiquité classique », ont eu lieu du 22 au 26 août 2016. Ils ont été préparés par Sitta von Reden, professeur à l'Université de Freiburg i. B. (Allemagne). On trouvera ci-dessous une description détaillée de ces *Entretiens*.

Futurs Entretiens

Les *Entretiens* 2017 (64^e de la série) sont intitulés : « Après le coucher du soleil. Perceptions et histoires de la nuit dans le monde gréco-romain – After Sunset : Perceptions and Histories of the Night in the Graeco-Roman World ». Ils sont préparés par Angelos Chaniotis, professeur à l'Institute for Advanced Study de Princeton. Ils auront lieu du 21 au 25 août 2017.

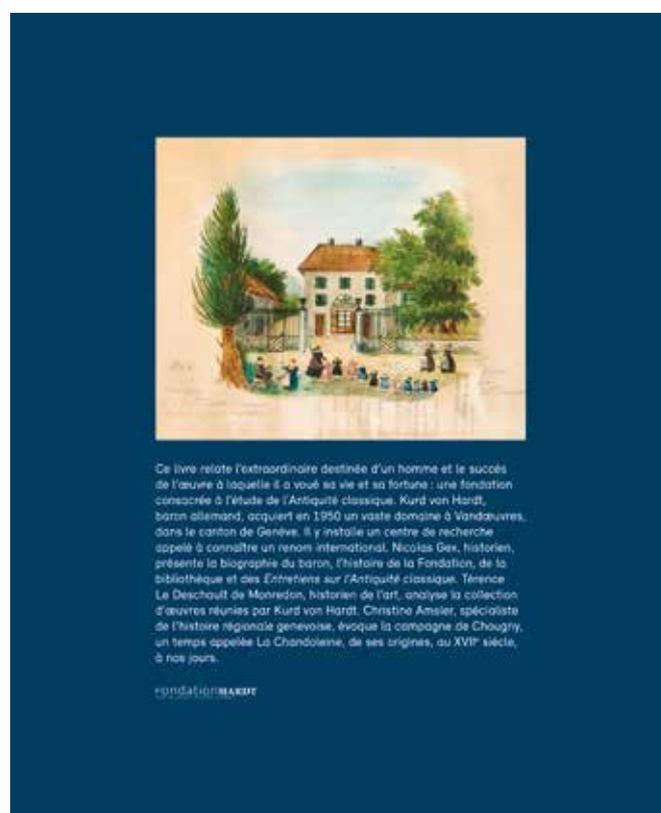
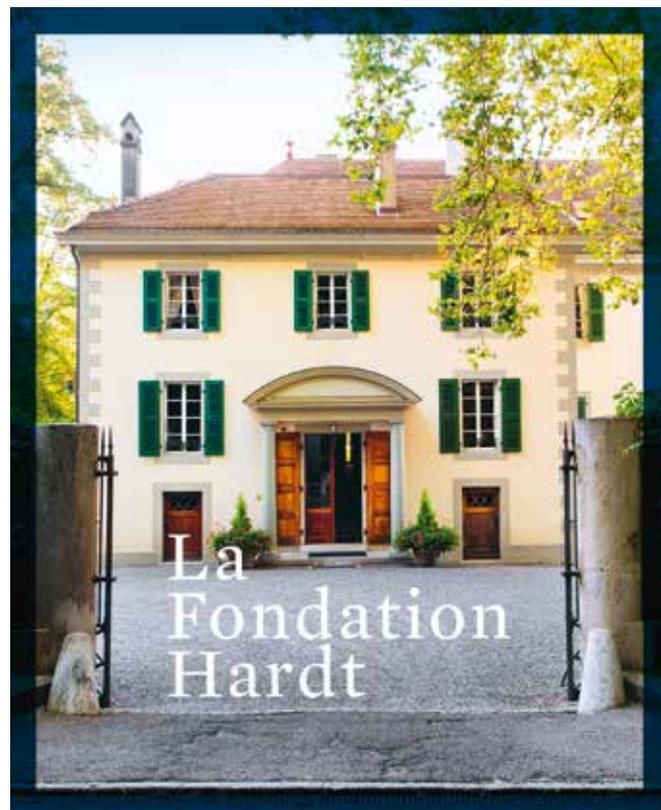
Les *Entretiens* 2018 (65^e de la série) ont pour titre provisoire : « Formes et fonctions des langues littéraires en Grèce ancienne – Forms and Functions of Literary Languages in Ancient Greece ». Ils sont préparés par Andreas Willi, professeur à l'Université d'Oxford. Ils auront lieu du 27 au 31 août 2018.

Parution du volume *La Fondation Hardt*

La mise au point finale du manuscrit et de l'illustration du volume *La Fondation Hardt* a requis un temps et des efforts considérables de plusieurs personnes durant les neuf premiers mois de 2016. On y trouvera l'histoire de la Fondation, une biographie de son créateur, le baron Kurd von Hardt, une description de sa collection d'œuvres d'art, enfin un historique du domaine de Chougny, sis aujourd'hui au Chemin Vert 2, dont les traces remontent au début du XVII^e siècle.

La Fondation Hardt. Un volume par Nicolas Gex, avec des contributions de Christine Amsler et de TERENCE Le Deschault de Monredon. Préface de Pascal Couchepin, ancien conseiller fédéral, président de la Fondation Hardt. Ouvrage publié sous la direction de Pierre Ducrey. 200 pages, 190 illustrations, couverture cartonnée format 24,7 x 30,6 cm.

Le volume a été mis en souscription en septembre 2016. Le graphisme est dû à Wladimir Dudan, Hawaii Interactive Sàrl, Lausanne et l'impression à Genoud Entreprise d'arts graphiques SA, au Mont-sur-Lausanne. Le volume a bénéficié du soutien financier de la Loterie Romande, de la Fondation de Famille Sandoz, d'une fondation privée genevoise et des communes de Vandœuvres et de Coligny.



Couverture et dos du volume *La Fondation Hardt*, paru en octobre 2016.

Principaux événements 2016

Date	Organisateur	Thème	Nombre de participants
6–9 janvier	Archeological Institute of America (AIA) & Society of Classical Studies (SCA) Joint Annual Meeting , San Francisco, CA, USA	Présentation de l'École française d'Athènes, de l'École suisse d'archéologie en Grèce et de la Fondation Hardt, sous l'égide de la maison d'édition Melissa (Athènes)	
4–6 février	Université de Genève , Faculté de médecine, Institut Éthique Histoire Humanités Organisatrices : Micheline Louis-Courvoisier (Université de Genève), Sylvie Kleiman-Lafon (Université Paris 8)	Colloque : « Les esprits animaux »	20
16 février	Association des étudiants en archéologie classique (AEAC) de l'Université de Genève Organisateur : Thomas Kerboul	Visite de la Fondation Hardt suivie d'un apéritif	10
2 mars	Délégation de la République de Saint-Marin : S.E. Lorella Stefanelli et S.E. Nicola Renzi, Capitaines Régents de la République de Saint-Marin (Chefs d'Etat) ; S.E. l'Ambassadeur Marcello Beccari, représentant de la République de Saint-Marin auprès de l'ONU à Genève ; Mme Silvia Berti, chef du protocole	Visite	6
17 mars	Société genevoise d'utilité publique (SGUP) Organisateur : Christian Huber	Visite de la Fondation Hardt suivie d'un apéritif	15
15–6 avril	Nuit Antique (Parc des Bastions, Uni Bastions, Musée d'art et d'histoire) Organisateurs : Université de Genève, Faculté des lettres, Département des sciences de l'Antiquité, Association pour la valorisation de l'Antiquité à Genève (AvAnt Ge), en partenariat avec la Fondation Hardt et d'autres organisations.	Affiche, dépliants, documentation	

22–23 avril	Scuola dottorale confederale in <i>Civiltà italiana</i> , Istituto di studi italiani de l'Università della Svizzera italiana, en collaboration avec d'autres instituts universitaires.	Colloque : « Conservare, interpretare, tramandare »	35
10 mai	Nuit Antique , Post event à la Fondation Hardt	Soirée de remerciement (spectacle et réception)	26
25–26 mai	Université de Genève , Faculté des lettres, Département de philosophie Organisateurs : Laurent Cesalli, Paolo Crivelli, Nadja Germann et Katerina Ierodiakonou	Colloque inaugural du groupe de recherche Ancient and Medieval Philosophy (AmPhil) : « Esprit, signification et métaphysique dans la philosophie antique et médiévale »	30
27 mai	Université de Genève , Faculté des lettres, Département de philosophie Organisateur : Laurent Cesalli	Atelier : « Édition des œuvres philosophiques de Radulphus Brito »	15
31 mai	Année du Jardin 2016 Organisateurs : Pierre-André Magnin, coordinateur de la Charte des Jardins, et Bertrand von Arx, directeur de la biodiversité (DETA-DGNP), Direction générale de la nature et du paysage	Colloque : « Esthétique & biodiversité : la Charte des Jardins marie les deux »	40
6–7 juin	Université Jean Moulin Lyon 3 , Faculté des lettres et civilisations Organisatrice : Marie Ledentu	Séminaire : « La suasoire 6 ; traduire la suasoire 7 de Sénèque le Père »	6
9 juin	Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité classique	Séance du Conseil de la Fondation	5
17 juin	Université de Genève , Clinique universitaire de médecine dentaire, Faculté de médecine, Division d'orthodontie Organisateur : Stavros Kiliaridis	Extra-muros annuel des enseignants de la division orthodontie	13
24 juin	Université de Genève , Faculté de droit, Département de droit commercial Organisateur : Jacques de Werra, vice-recteur	Colloque de recherche en matière de droit et régulation d'Internet – Geneva Internet L@w Research Colloquium	46
28 juin	Université de Genève , Membres du Rectorat et Doyens Organisateur : Rectorat	Séance de travail à la Fondation	18

22–26 août	Fondation Hardt , <i>Entretiens sur l'Antiquité classique</i> , préparés par Sitta von Reden (Universität Freiburg i. B.)	« Économie et inégalité : ressources, échanges et pouvoir dans l'Antiquité classique »	9
5 septembre	Comité et Direction de l'Association des communes genevoises (ACG) Organisateur : Commune de Vandœuvres	Visite de la Fondation et repas	14
14 septembre	Université de Genève , Faculté de médecine, Clinique universitaire de médecine dentaire	Collège des professeurs, journée de réflexion	12
14–15 octobre	Université de Genève , Faculté des lettres Organisateur : Damien Nelis	Colloque : « Rome à l'époque flavienne : entre espace littéraire et topographie réelle »	25
20–21 octobre	Université de Genève , Faculté des lettres, Département des Sciences de l'Antiquité Organisateur : Laurent Cesalli	Projet de recherche franco-suisse (Lille-Genève) : « SEMAINO – Differential Archaeology of Linguistic Signs », ANR/ FNS sur les théories de la signification dans les philosophies antique et médiévale	15
28 octobre	Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité classique	Conférence annuelle. Présentation du volume <i>La Fondation Hardt</i>	105
29 octobre	Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité classique	Séances du Conseil et de la Commission scientifique	15
15 et 17 novembre	Universités de Genève et de Lausanne, Fondation Hardt et autres organisateurs	Conférence de Katerina Peristeri : « Les fouilles récentes du tumulus d'Amphipolis »	
25 novembre	Université de Genève , Faculté des lettres, Unité d'italien Organisateur : Roberto Leporatti	Séminaire de doctorants	15
25 novembre	Proclamation du Prix Plottel 2016 attribué à la Fondation Hardt , Rentrée solennelle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut de France, Paris	Pascal Couchepin, président Pierre Ducrey, directeur	

Composition du Conseil de la Fondation et de la Commission scientifique

Le Conseil de la Fondation dans sa nouvelle composition a siégé en séance ordinaire le jeudi 9 juin 2016. Rappelons que c'est pour se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation touchant les fondations que le Conseil siège au cours du premier semestre de l'année civile. Il doit en effet approuver les comptes vérifiés de l'exercice précédent avant le 30 juin de l'année suivante. Une seconde séance du Conseil de la Fondation a eu lieu le samedi 29 octobre. La Commission scientifique dans sa nouvelle composition a siégé elle aussi le samedi 29 octobre.

Création de l'Association des hôtes de la Fondation

La création de l'Association des hôtes de la Fondation Hardt, décidée par le Conseil de fondation en sa séance du 18 octobre 2014 déjà, n'est pas encore réalisée. Ce retard est dû aux divers problèmes pratiques que pose la mise en œuvre d'une telle association. Le 16 septembre, une séance réunissant Mme Margarethe Billerbeck, ancienne présidente de la Fondation, trois hôtes en séjour, Mmes Christiane Reitz (Université de Rostock), Laura Jansen (Université de Bristol) et M. Micah Myers (Kenyon College, USA), Pierre Ducrey et Gary Vachicouras a procédé à un échange de vues à ce sujet. Certains articles du projet de statuts de l'Association devront être revus.



Séance de lancement de l'Association des hôtes.

Numérisation des volumes des Entretiens de la Fondation Hardt

La série des *Entretiens* est en voie de numérisation par la Bibliothèque nationale suisse, sans frais pour la Fondation. Les *Entretiens* seront disponibles en ligne dès le 1^{er} janvier 2017, avec une barrière mobile fixée à cinq ans, sous les sites :

<https://www.e-helvetica.nb.admin.ch/pages/main.jsf?lang=de>
<http://www.e-periodica.ch/>

Participation de la Fondation Hardt au Joint Annual Meeting de l'Archaeological Institute of America (AIA) & Society for Classical Studies (SCS), San Francisco, 5–9 janvier 2016

Pour la première fois, la Fondation Hardt a été présente à la convention qu'organisent chaque année aux États-Unis l'Archaeological Institute of America (AIA) et la Society for Classical Studies (SCS). Cette initiative a été prise en coordination avec l'École suisse d'archéologie en Grèce et l'École française d'Athènes. Les trois institutions se sont présentées aux côtés de l'un de leurs éditeurs, la maison Melissa à Athènes. La participation des deux institutions suisses a bénéficié de l'appui de Swissnex San Francisco. Une réception, organisée dans les locaux de Swissnex, a réuni une centaine de personnes venues d'horizons divers. Un certain nombre de volumes ont été vendus à cette occasion. La Fondation était représentée par le directeur Pierre Ducrey et le secrétaire général Gary Vachicouras.



Gary Vachicouras au stand de la Fondation lors de la convention.



Les quatre partenaires : Alexandre Farnoux, directeur de l'École française d'Athènes, Annie Ragia, directrice des éditions Melissa, Athènes, Tobias Krapf, secrétaire scientifique de l'École suisse d'archéologie en Grèce, Pierre Ducrey et Gary Vachicouras.

Bibliothèque

Rapport annuel de la bibliothécaire

Le développement des collections de la bibliothèque s'inscrit dans la continuité et la stabilité. Environ 250 titres ont été commandés à fin août, auxquels il faut ajouter 61 dons et échanges. Comme à l'accoutumée, la moitié des acquisitions concerne des éditions et commentaires de textes antiques, 20% des études littéraires et linguistiques, 10% des études historiques, le reste se répartissant entre la philosophie, la religion et divers sujets. Les principales langues représentées sont dans l'ordre d'importance l'anglais (35%), puis le français (25%), l'allemand et l'italien.

Les taux de change et les prix étant un peu moins favorables qu'en 2015, les dépenses prévisibles pour 2016 peuvent être estimées à 38'000 francs au lieu de 34'500.



Pascale Derron, bibliothécaire de la Fondation.

Le réaménagement de la salle de la Xerox en 2015 a libéré une place bienvenue dans la grande bibliothèque, où déjà le vide disparaît de jour en jour. Dans la petite bibliothèque, l'acquisition d'étagères supplémentaires pour les compactus a permis d'augmenter les mètres linéaires disponibles. Le besoin de place est un problème récurrent car, ne l'oublions pas, une bibliothèque double tous les vingt-cinq ans.

Un inventaire approfondi sur listages informatiques s'est déroulé en hiver, avec l'aide de trois jeunes archéologues et historiens de l'Université de Genève, Jean-Quentin Haefliger, Stephen Hart et Timothy Pönitz, collaborateurs fidèles et dévoués. Il a fallu malheureusement déplorer un nombre élevé d'ouvrages absents (huit contre un en temps normal) dont la plupart, épuisés, ne peuvent être remplacés. Des affiches illustrées ont été disposées dans la bibliothèque, dans l'espoir de sensibiliser les hôtes à ce problème. Les trois intéressés ont suppléé la bibliothécaire durant ses périodes de vacances.

On a constaté une évolution du public ces dernières années. Les boursiers, toujours plus nombreux, sont venus concurrencer le public traditionnel des professeurs. Leurs méthodes de travail sont différentes : ils recherchent de la documentation, consultent beaucoup d'ouvrages et pratiquent volontiers le scan et la photographie. Il en découle un travail accru de remise en place des livres pour la bibliothécaire.

Comme annoncé, le canton de Vaud a quitté RERO (le réseau des bibliothèques de Suisse occidentale) le 22 août dernier et son catalogue doit désormais être consulté séparément. À Genève, les bibliothèques partenaires, dont celle de la Fondation Hardt, ont évalué leurs besoins et leurs prestations en vue de rejoindre la plateforme de service pour les bibliothèques scientifiques suisses (SLSP). Rappelons que le site genevois est étroitement associé à la conception de la future plateforme suisse.

Enfin, la soussignée a assuré l'édition du tome 62 des *Entretiens* (2016) « La rhétorique du pouvoir. Une exploration de l'art oratoire délibératif grec » en collaboration avec Michael Edwards.

Pascale Derron

Entretien du domaine

Les bâtiments n'ont pas nécessité en 2016 de travaux aussi lourds que ces années écoulées.

La partie boisée du domaine a connu une intervention dans le même respect des arbres, de la flore et de la faune que durant les années précédentes, sous la supervision de la Direction générale de la nature et du paysage du Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture. Les travaux ont été dirigés comme les années précédentes par M. Didier Chassot, de l'entreprise forestière ABDF à Puplinge. L'entretien du jardin reste confié à M. Leonel Guerra, de l'entreprise LG Parcs et jardins à Nyon, avec l'appui de l'infatigable et tout dévoué jardinier et concierge de la Fondation, José Lourenço.



José Lourenço,
concierge-jardinier de la Fondation.

Relations avec la Confédération suisse

Les relations avec la Confédération suisse se poursuivent de manière harmonieuse. Le subside annuel prévu par le Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour la période 2013 à 2016, a été versé en mai 2016.

Relations avec la République et Canton de Genève

Pour la septième fois, un subside pour le fonctionnement de la Fondation a été alloué en 2016 par le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport de la République et Canton de Genève. La Fondation exprime sa reconnaissance à la cheffe du Département, Mme la Conseillère d'État Anne Emery-Torracinta.

Relations avec la Commune de Vandœuvres

Les relations de la Fondation avec la Commune de Vandœuvres continuent à être sans nuage. La Commune veut bien soutenir la Fondation par un subside annuel de 20'000 francs.

Poursuite de la collaboration avec l'Université de Genève

L'Université de Genève et la Fondation Hardt entretiennent d'excellentes relations de collaboration. Année après année, un certain nombre d'accès à des bases de données électroniques dans le domaine des Sciences de l'Antiquité est offert aux collaborateurs et aux hôtes de la Fondation. D'autre part, la Faculté des lettres verse un subside annuel afin de favoriser l'organisation, dans le cadre offert par la Fondation, des colloques organisés par certains de ses professeurs, en particulier les professeurs Damien Nelis, Paolo Crivelli et Laurent Cesalli en collaboration avec d'autres professeurs, chercheurs et enseignants.



Le Rectorat de l'Université de Genève déjeunant sur la terrasse ombragée de la Fondation.



Yves Flückiger, recteur de l'Université de Genève, prend congé de Pierre Ducrey après la séance de travail du 28 juin.

Prix de la Fondation Hardt

En 2016, la Fondation a reçu cinq dossiers en concurrence pour le prix qu'elle attribue chaque année pour couronner un travail de maturité présenté par un ou une élève d'un collège genevois. Le jury a attribué le prix de la Fondation Hardt 2016 à M. Vincent Boccadoro, du Collège Emilie-Gourd, pour son mémoire intitulé : « Mise en musique et traduction d'un choix de poèmes de Pindare », avec pour laudatio : « Pour sa composition musicale remarquable, sa maîtrise de la métrique, son style lyrique et aéré et sa sensibilité artistique. » Le prix a été remis au bénéficiaire lors de la séance annuelle du collège et a été proclamé lors de la conférence publique de la Fondation, le 28 octobre.

Le jury était composé de Mme Madeleine Rousset Grenon, directrice du Collège Claparède, membre du Conseil de la Fondation Hardt, MM. Damien Nelis, professeur à l'Université de Genève, Guillaume Pictet, membre du Conseil de la Fondation Hardt et Yves Rütsche, professeur au Collège Madame de Staël et chargé d'enseignement à la Faculté des lettres de l'Université de Genève. Il était présidé par M. Pierre Ducrey.



Jury du prix de la Fondation Hardt en délibération.



Vincent Boccadoro, lauréat du prix de la Fondation Hardt 2016.

Prix Jeanine et Roland Plottel 2016 décerné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut de France



De gauche à droite, Mme Muriel Peneveyre, ministre-conseiller à l'Ambassade de Suisse en France, M. Pascal Couchepin, Mme Odile Zink, M. Michel Zink, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Mme Brigitte Couchepin et M. Pierre Ducrey.

Par lettre du 27 juin 2016, le Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut de France informait la Fondation Hardt, par son président M. Pascal Couchepin, que le prix Jeanine et Roland Plottel 2016, d'un montant de neuf mille deux cents euros, lui avait été décerné. Le prix a été proclamé lors de la séance solennelle de rentrée de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres sous la coupole de l'Institut de France le vendredi 25 novembre, en présence du président de la Fondation, l'ancien conseiller fédéral Pascal Couchepin, et de Pierre Ducrey, lui-même membre associé étranger de l'Académie.

Conférence publique annuelle de la Fondation

La conférence publique annuelle de la Fondation revêt cette année un lustre particulier. En effet, en plus du rapport de Sitta von Reden sur les *Entretiens* 2016, qu'on lira dans les dernières pages du présent rapport, le volume tout récemment paru *La Fondation Hardt* a été présenté pour la première fois aux quelque 100 invités amis de la Fondation réunis à cette occasion dans l'orangerie. Grâce à la générosité d'un proche ami de la Fondation, M. Janez Mercun, quatre intermèdes musicaux d'une qualité exceptionnelle ont été présentés par l'Auryn Quatuor.



Nicolas Gex remet un exemplaire du volume *La Fondation Hardt* au président Pascal Couchepin. À gauche, TERENCE de Monredon, l'un des auteurs.



L'Auryn Quatuor lors de la conférence annuelle de la Fondation.

Banque et fiduciaire

Depuis le 1^{er} janvier 2010, la Fondation peut compter sur l'appui efficace de la Banque Pictet et Cie SA, à Genève, et tout particulièrement de MM. Paul Barbey et Christian Cramer. Depuis décembre 2011, la comptabilité est conduite par M. Pierre-Alain Thierrin, de la Banque Pictet & Cie SA, à Genève. Les comptes sont vérifiés par la Fiduciaire Marlyse Liniger-Seiler.

Collaborateurs

Le poste de secrétaire général de la Fondation est occupé depuis le 1^{er} février 2016 par M. Gary Vachicouras, docteur en théologie orthodoxe. Mme Patricia Burdet, secrétaire, assure l'essentiel du travail administratif et comptable. Mme Pascale Derron, docteur ès lettres, a poursuivi ses activités de bibliothécaire de la Fondation à mi-temps et d'éditrice des *Entretiens*. Elle a été appuyée par Jean-Quentin Haefliger, Stephen Hart et Timothy Pönitz, de l'Université de Genève. Le soutien informatique est assuré par M. Marc Smith. Mme Heidi Dal Lago, gouvernante depuis 1993, continue à séduire les hôtes et participants aux colloques et conférences par ses brillantes qualités de cuisinière et par le soin qu'elle apporte à leur bien-être. La Fondation peut compter sur la collaboration comme employées de maison de Mmes Maria Fernanda Da Silva Freita et Deysi Lopez Barra. Depuis avril 2013, la Fondation bénéficie du concours de José Lourenço, en qualité de concierge et jardinier, avec la collaboration de son épouse Mme Lola Anabela Quinteros Ortiz. José Lourenço porte une attention et un soin exceptionnels au jardin et au parc. Les effets de son action éclatent aux yeux de tout visiteur de la Fondation. À toutes et à tous, la Fondation exprime sa vive reconnaissance.



Gary Vachicouras, secrétaire général.



Heidi Dal Lago, gouvernante.



Patricia Burdet, secrétaire.



Timothy Pönitz et Jean-Quentin Haefliger, doctorants et aides bibliothécaires.

Donateurs et mécènes

Pour son fonctionnement, la Fondation a pu s'appuyer en 2016 sur des subsides ou dons de la Confédération suisse, du Fonds national suisse de la recherche scientifique, de la République et Canton de Genève, de la Commune de Vandœuvres et de la Fondation de bienfaisance du Groupe Pictet ; enfin, un certain nombre de bourses sont financées par une fondation privée genevoise, la *Fondazione Giuseppe d'Angelo*, la *Society for the Promotion of Hellenic Studies*, la *Society for the Promotion of Roman Studies* et la *Classical Association*, Mme M. Billerbeck et un donateur anonyme. La Fondation a bénéficié en 2016 d'un don d'une fondation privée genevoise pour l'organisation et l'impression des *Entretiens* et l'acquisition de livres pour la bibliothèque, et d'un don de la Fondation Alfred et Eugénie Baur. La Fondation exprime sa gratitude à ces généreux mécènes, sans lesquels son action ne pourrait se poursuivre. La Fondation est reconnaissante à toutes les personnes qui lui font don de livres scientifiques pour l'enrichissement de sa bibliothèque.

Pierre Ducrey,
Directeur de la Fondation Hardt

Composition du Conseil de la Fondation et de la Commission scientifique en 2016

Conseil de fondation

- Pascal Couchepin, ancien conseiller fédéral, président
- Pierre Ducrey, professeur honoraire, directeur
- Madeleine Rousset Grenon, directrice du Collège Claparède, représentante de l'État de Genève
- Jan Blanc, professeur à l'Université de Genève, doyen de la Faculté des lettres, représentant de l'Université de Genève
- Christoph Riedweg, professeur à l'Université de Zurich
- Claude Demole, membre de l'organe de contrôle de Pictet Group SCA
- Guillaume Pictet, de Pury Pictet Turrettini & Cie SA

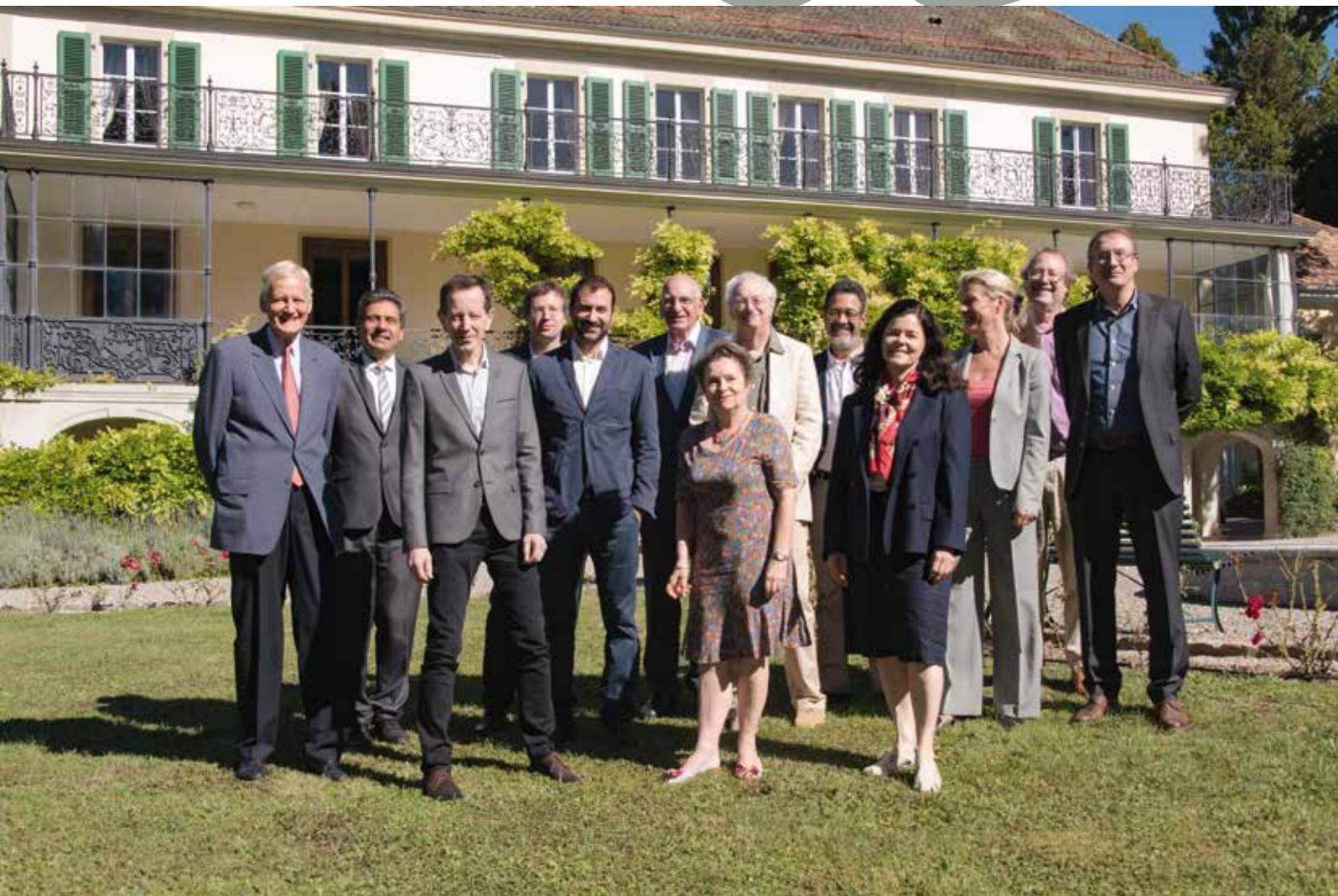
Commission scientifique

- Alessandro Barchiesi, professeur à l'Université de Sienne
- Angelos Chaniotis, professeur à l'Institute for Advanced Study, Princeton
- Emilio Crespo, professeur à l'Université autonome de Madrid
- Paolo Crivelli, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Genève
- Pierre Ducrey, professeur honoraire de l'Université de Lausanne
- Michael Erler, professeur à l'Université de Würzburg
- Jean-Louis Ferrary, professeur à l'École Pratique des Hautes Études, Paris
- Valérie Fromentin, professeur à l'Université de Bordeaux
- Christina Kraus, professeur à l'Université de Yale
- Robert Parker, professeur à l'Université d'Oxford, président
- Christoph Riedweg, professeur à l'Université de Zurich
- Paul Schubert, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Genève
- Rosalind Thomas, professeur à l'Université d'Oxford

Entretiens 2016

Préparés par Sitta van Reden et présidés par Pierre Ducrey

63^e



**63^e Entretiens sur l'Antiquité classique de la Fondation Hardt
du 22 au 26 août 2016**

**« Économie et inégalité : ressources, échanges et pouvoir dans l'Antiquité classique –
Economy and Inequality : Resources, Exchange and Power in Classical Antiquity »**

Lundi 22 août, 09h00

Ouverture des 63^e *Entretiens sur l'Antiquité classique* par Pierre DUCREY (Université de Lausanne),
directeur de la Fondation Hardt

Introduction, par Sitta VON REDEN (Universität Freiburg i. B.)

Sylvian FACHARD (Université de Genève), " Greek Border-landscapes: Production, Exchange and Control "

Pause, puis discussion

Lundi 22 août, 15h00

Nicholas PURCELL (University of Oxford), " Power, Resources and Exchange: Mountains on the Edges of
Mediterranean Environments "

Pause, puis discussion

Mardi 23 août, 09h30

Gary REGER (Trinity College, Hartford, Connecticut), " Control and Exploitation of the Egyptian Desert.
Reconfiguring and Reimagining a Hostile Space "

Pause, puis discussion

Mardi 23 août, 14h30

Francisco BELTRÁN LLORIS (Universidad de Zaragoza), " The Influence of Irrigation Projects on the Roman West "

Pause, puis discussion

Mardi 23 août, 17h15

Visite guidée de la Fondation Martin Bodmer à Cologne (réservée aux orateurs)

Mercredi 24 août, 09h30

Frédéric HURLET (Université Paris Ouest Nanterre La Défense), « Rejeter le contrôle de Rome. Les formes de résistance aux structures fiscales et administratives de l'Empire romain »

Pause, puis discussion

Mercredi 24 août, 15h00

Peter EICH (Universität Freiburg i. B.), " Die Normierung imperialen Raums. Die Verfügbarkeit von Menschen und Gütern unter dem Einfluss der tetrarchischen Reformen "

Pause, puis discussion

Jeudi 25 août, 09h30

Alain BRESSON (The University of Chicago), " Money Exchange and the Economics of Inequality in the Ancient Greek World "

Pause, puis discussion

Jeudi 25 août, après-midi

Excursion selon programme spécial (réservée aux orateurs)

Vendredi 26 août, 09h30

Robyn VEAL (University of Cambridge), " The Politics and Economics of Ancient Forests : Timber and Fuel as Levers of Greco-Roman Control "

Pause, puis discussion

Économie et inégalité: ressources, échanges et pouvoir dans l'Antiquité classique

Sitta von Reden, professeur à l'Université de Fribourg en Brisgau

Fondation Hardt, Conférence annuelle, 28 octobre 2016

Mesdames, Messieurs,

Le monde académique d'aujourd'hui est dominé par la course aux données, les exigences de l'évaluation de la recherche et par le décompte des fonds de tiers. Rares sont les niches qui échappent à la nouvelle « méritocratie ». Et pourtant ce sont ces niches qui permettent de développer des idées nouvelles, de confronter ses vues avec celles d'interlocuteurs compétents, d'avoir des échanges scientifiques sans pression aucune, en un mot de jeter un coup d'œil au-delà de ses propres « projets ». Créer des niches implique la confiance. Confiance en soi-même, conviction que prendre son temps et emprunter des chemins de traverse en vaut la peine. Confiance indispensable aussi de la part de ceux qui soutiennent une telle recherche. Ils doivent être persuadés que ce qu'ils financent possède un sens social, *a social relevance*, comme disent les Américains, même s'il n'est pas mesurable immédiatement.

Au cours des trois années écoulées, j'ai eu la chance de connaître deux de ces niches privilégiées : l'Institute for Advanced Study de Princeton et la Fondation Hardt à Vandœuvres. Les deux centres ont plusieurs points communs : leur situation dans un paysage de verdure, des jardins soignés, des parties boisées propres à la méditation, un terrain de golf à proximité, des bâtiments à l'architecture traditionnelle, des salles de conférence et des bibliothèques modernes, enfin non loin de là l'attrait d'une grande ville. Les deux institutions offrent le temps et le loisir de pratiquer la recherche et le travail scientifique, protègent la liberté qui permet de prendre de la distance par rapport aux tracasseries quotidiennes, enfin veillent au bien-être des chercheurs en leur offrant une excellente cuisine – disons que cela vaut surtout pour la Fondation Hardt.

Selon la formule des *Entretiens sur l'Antiquité classique*, inchangée depuis 63 ans, neuf savants,



Jardin de la Fondation durant les Entretiens

professeurs ou chercheurs ont présenté chacun une communication d'une heure, suivie d'une deuxième heure consacrée à la discussion de la conférence par les auditeurs. D'excellents repas, suivis le soir par un petit verre de vin genevois, favorisent des échanges fructueux dans une atmosphère amicale et détendue. Je crois exprimer l'avis unanime des participants à la soixante-troisième série d'*Entretiens* en disant que nous avons eu des dialogues réellement créatifs; ils nous ont permis d'analyser la relation complexe entre économie et inégalité, dans une perspective innovante pour l'histoire ancienne telle que nous la pratiquons.

Économie et Égalité?

C'est en janvier 2012 que Robert Parker, au nom de la Commission scientifique de la Fondation Hardt, m'a invitée à réfléchir à des *Entretiens* dont le thème tournerait autour des notions d'économie et d'égalité. Cette invitation m'a vivement honorée et réjouie. Mais je me suis permis d'observer qu'en dépit de toute l'attention que les cités antiques ont vouée à l'isonomie et à la démocratie, jamais l'égalité économique n'a été un but pour elles. Bien plus, jamais la correction des énormes inégalités économiques n'est apparue comme condition de la démocratie, même si Platon a bien reconnu le lien fondamental existant entre organisation économique et organisation politique. Il aurait été possible de prendre pour thème l'absence d'égalité économique ou encore la discrédance entre l'égalité politique en regard de l'égalité économique. Il m'a paru que la voie la plus directe consistait à étudier les inégalités, fût-ce au prix du respect de la formulation littérale du titre proposé, « économie et égalité ». La problématique colle à l'actualité : les inégalités occupent une place de choix dans le débat politique contemporain et dans la recherche en histoire ancienne.



Peter Eich et Sitta van Reden

Une nouvelle histoire économique

Le climat économique et politique contemporain exerce son influence sur l'évolution des disciplines historiques, en particulier de l'histoire ancienne et de l'histoire économique de l'Antiquité.

Les différences de vues qui, dans les années 70 et suivantes, opposèrent Moses Finley et Keith Hopkins,

en particulier la question de la « modernité » de l'économie antique en termes de croissance, ont perdu leur actualité. On ne s'intéresse plus guère à des questions comme celles de la performance des économies de l'Antiquité ni aux tentatives de démontrer la réalité de la croissance économique dans les sociétés anciennes. On peut dire qu'il s'agit là d'une perte collatérale de la libéralisation des marchés. Au cours des cinq à dix dernières années, la recherche en histoire ancienne s'est de plus en plus intéressée à des questions comme la pauvreté, les conflits pour l'accès aux ressources, l'accès aux marchés, les déséquilibres économiques ou la participation inégale aux bienfaits de la puissance impériale. Walter Scheidel, qui est toujours attentif aux thèmes traités par les sciences sociales dans une perspective contemporaine, publiera prochainement un livre consacré au thème de l'inégalité dans l'histoire universelle. Sa thèse se résume ainsi : jusqu'ici, les inégalités n'ont été effacées que par des effets extérieurs : la guerre, la révolution, les pandémies et l'effondrement du système étatique. En d'autres termes, les économies ne peuvent pas corriger l'inégalité par une action interne. Comment expliquer ce phénomène ?

L'inégalité économique découle de l'ordre social. Ce principe vaut pour l'économie globale d'aujourd'hui aussi bien que pour les économies locales de l'Antiquité. L'inégalité économique apparaît avec la société agraire : les surplus dégagés sont prélevés, puis répartis de manière inégale. Les droits de propriété, l'organisation de la société et le système visant à préserver les droits acquis assuré par l'ordre étatique conduisent au renforcement de l'inégalité. Peu nombreux sont les États qui, à l'instar des cités gréco-romaines, s'efforcent de lutter contre les inégalités pour favoriser la paix sociale. Plus nombreux au contraire sont ceux qui affirment la différence de richesse en s'appuyant sur l'organisation militaire, une économie de prestige et des formes de représentations symboliques comme la construction de temples, de palais ou de résidences aristocratiques.

C'est ici que se situe la problématique des *Entretiens* 2016. Elle peut se définir ainsi : dans quelle mesure les États ou des organisations super-étatiques comme les Empires parviennent-ils à contrôler les échanges, les réseaux monétaires et les terres productives ? Un tel

contrôle exerce-t-il un effet sur le maintien d'inégalités existantes ou nouvelles ? Jusqu'ici, les inégalités et la pauvreté ont toujours été abordées en fonction de catégories comme les rapports de production, l'organisation agraire, le commerce et les marchés. Nous avons ouvert une voie nouvelle en définissant les inégalités comme l'une des conséquences de la politique des États et des Empires.



Sylvian Fachard

Les inégalités dans leur composante spatiale: liens entre histoire et archéologie

Les États et les Empires ne constituent pas seulement des systèmes socio-politiques, ils représentent aussi des espaces. Une réflexion sur la dimension spatiale d'une puissance publique est riche d'enseignements, car les pouvoirs régaliens d'un État antique au sens de ceux d'un État moderne restent controversés.

Définir des États et des Empires comme des espaces au sein desquels la puissance publique s'exerce de

différentes manières revient à établir des concepts différents de souveraineté. La notion de dimension spatiale contribua à éclairer la seconde partie de ma proposition d'*Entretiens*. Celle-ci visait à concilier une double approche économique, par l'histoire et par l'archéologie. Depuis plusieurs années, je réfléchis sur ce type de problèmes en m'appuyant sur divers types de sources matérielles, ainsi que sur divers concepts. Pour trouver un point de départ commun, j'ai proposé que l'on aborde les effets des influences des États sur le comportement économique et leurs conséquences sur des espaces publics étatiques ou impériaux.

Quatre domaines peuvent être pris en compte à la lumière des recherches actuelles : *le premier*, les régions frontières, dont le rôle économique et l'effet sur le centre pour les relations inter-étatiques ont connu un relief de plus en plus affirmé par l'archéologie ; *le deuxième*, les régions que les historiens cherchent à définir entre les espaces économiques locaux et interméditerranéens ; *le troisième*, l'espace méditerranéen et les régions situées au-delà de l'Empire romain ; enfin, *le quatrième*, l'espace agricole, moins défini en termes politiques que sociaux. Notre réflexion s'est portée aussi bien sur le monde grec que sur le monde romain. Comment l'exploitation étatique ou impériale des territoires et des ressources s'est-elle structurée ? Comment s'est-elle développée et transformée sous l'influence des États ou des Empires ? Ces questions ont été abondamment étudiées pour les provinces de l'Empire romain, mais sans qu'on s'arrête particulièrement à la question des inégalités. Quelles inégalités constate-t-on sous le régime impérial et comment se développent-elles ?

L'apport de cette série d'*Entretiens*

Au titre de résultats des *Entretiens*, on peut dire en premier lieu que les nouvelles zones périphériques de l'Empire romain offrirent des chances nombreuses, mais souvent inégales, d'acquisition de terres autour des cités et aux frontières. En second lieu, nous avons observé que les possibilités de développement des colonies trouvèrent des appuis très différents de la part des autorités impériales, au point que l'Empire se transforma en un espace hiérarchisé. De même, nous nous sommes penchés sur les systèmes monétaires de



Robyn Veal

deux régions de l'Orient méditerranéen, le monnayage d'argent et le monnayage de bronze. Ces deux monnayages parallèles, qui présentent une circulation différente et permettent des transactions distinctes, servent d'instruments d'échanges à des groupes sociaux également distincts. Les inégalités entre le centre et les provinces, qui apparaissent sous l'influence impériale, et c'est la troisième leçon de ces *Entretiens*, découlent du contrôle romain sur les ressources et les échanges locaux. Ce phénomène est révélé par des révoltes locales, non provoquées par des mesures fiscales ou censitaires qui auraient été prises par les autorités romaines, mais bien par le simple pillage des ressources indigènes.

À l'époque de la tétrarchie, l'administration romaine s'approcha à nouveau de la population des provinces, appliqua des normes à l'usage de l'espace, comme le montra Peter Eich, et réduisit de ce fait les inégalités imposées par l'administration fiscale, tout en accentuant d'autres inégalités, notamment entre des citoyens romains, qui devaient être ménagés, et des groupes d'exclus, délinquant moraux, comme les chrétiens et les manichéens. Enfin, et c'est notre quatrième conclusion, les côtes, les zones agricoles, les parties boisées, les hauteurs et les montagnes furent utilisés de manière différenciée. Ces territoires furent structurés et contrôlés par l'exercice de pressions politiques ou en fonction du rapport des forces, parfois hors même de l'autorité de l'État.

Les habitants de la campagne et ceux de la montagne se situent dans un rapport hiérarchique, au même titre que les nomades et les agriculteurs. La proximité de forêts et donc de ressources en bois induisent une inégalité prédéterminée par la géographie. D'un autre

côté, les puissances impériales comme Athènes et Rome peuvent assurer un contrôle sur les ressources et par là corriger en leur faveur des inégalités induites par la géographie. De même, sous la domination romaine, le développement économique de régions défavorisées – comme les zones désertiques – se réalise aux dépens des nomades.



Alain Bresson

Inégalités et droits acquis

Nous avons donc affaire à des inégalités de nature très diverse : sociales, qui peuvent s'accroître par l'effet des États ou des Empires ; ethniques, qui s'articulent entre monde « civilisé » et monde « sauvage » ; concurrence entre systèmes urbains mis en place sous les Empires, qui induisent des chances de développement inégales ; conséquences défavorables de politiques monétaires qui, à l'origine, visaient un but totalement différent. Ainsi, à titre d'exemple, l'introduction de frais exorbitants pour le change de monnaies. Les inégalités dues tout d'abord à la situation géographique entraînent par la suite une dévalorisation socio-économique. Les puissances impériales cherchent à pénétrer les systèmes d'échanges locaux afin de prendre le contrôle sur des ressources vitales ou profitables. Enfin la puissance étatique parvient à normaliser les territoires sauvages et à rendre possible une existence civilisée (*politikôs zên*). Ou, au contraire, à s'y opposer, comme le remarquait déjà le géographe et historien Strabon.

En dépit de la distance historique et géographique, on peut retenir quelques éléments communs :



Peter Eich, Frédéric Hurllet et Francisco Beltrán Lloris

il existe une grande différence entre les droits acquis et leur redistribution. C'est le cas par exemple pour les territoires acquis (comme l'a montré S. Fachard), pour le monnayage (A. Bresson), pour le combustible (R. Veal), pour l'utilisation des voies de passage (G. Reger) ou encore pour la fiscalité (F. Hurllet et P. Eich). La question centrale est celle de savoir qui profite de ces droits et qui en est privé. Cette différence fait songer à la notion d'*entitlement approach* mise en évidence par le prix Nobel d'économie d'origine bengali Amartya Sen. Sen a montré dès les années 70 et 80 que les famines ne découlent pas d'un manque de denrées comestibles, mais de droits inégaux d'accès aux ressources. Les entraves juridiques et les possibilités limitées des populations locales les empêchent d'accéder à leur propre production, au troc ou à leur force de travail.

Dans l'Antiquité, l'exercice des droits est différent de celui du monde contemporain globalisé. La puissance des États et celle de l'économie étaient limitées et la redistribution des accès n'était pas toujours contrôlée par des forces étatiques ou économiques supérieures. Le cadre géographique de notre recherche facilita la délimitation de notre réflexion sur les inégalités. Ainsi, le

contrôle sur le développement économique des zones frontières et des marchés de l'Attique n'était pas exercé par l'assemblée des citoyens ni par les magistrats de la cité. De même, le contrôle de l'exploitation des territoires forestiers ou désertiques n'était pas négocié entre des fonctionnaires, des nomades et des populations des zones montagneuses, mais il découlait de la hiérarchie des zones économiques et des conditions politiques et sociales locales. Enfin, la stratification sociale découlant du double monnayage de bronze et d'argent de l'Égypte ptolémaïque et des cités d'Asie Mineure n'a pas



Nicholas Purcell

été voulue par les autorités monétaires des États, mais découle de la pratique des échanges et de l'agio imposé sur le monnayage de bronze. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que les révoltes contre les conditions locales ne soient pas dirigées contre le système fiscal impérial ou la puissance occupante.



Gary Reger

Inégalités et politique impériale

On ne doit pas perdre de vue pour autant les décisions imposées par les États, selon le principe bien connu *to bring the state back in*, « faire rentrer l'État dans le jeu », énoncé par les sociologues Theda Skocpol et Peter Evans dans les années 80. Ces décisions peuvent être sources d'inégalités. À quel niveau se situent les influences exercées par l'État – on pense à l'État athénien, à l'État romain sous la République et l'Empire, ou aux royaumes hellénistiques – qui tous jouent un rôle actif dans le contrôle du territoire et sont facteurs d'inégalités ? Pour répondre à cette question, j'aimerais revenir de manière un peu plus détaillée sur les conférences de Gary Reger et Francisco Beltrán Lloris.

Gary Reger analysait le procédé qu'utilise la puissance impériale romaine pour « normaliser » le territoire désertique entre le Nil et la Mer Rouge, par les infrastructures, mais aussi par le contrôle militaire et celui des mentalités. Sous le règne de l'empereur Auguste, le désert oriental se transforma en une importante source de pierres, de métaux précieux et de matériaux de

construction et devint une liaison importante entre le Nil et les ports de la Mer Rouge puis, de là, vers les côtes arabiques et l'Inde. Les fouilles des carrières du Mons Claudianus, des ports de Myos Hormos et de Berenike, ainsi que la récolte de milliers d'ostraka le long de la route du désert ont contribué de manière déterminante au progrès de notre connaissance de la région. Les sources papyrologiques et littéraires montrent que le désert, la « mer sèche » (*xeròn pélagos*) comme disent les anciens, était perçu comme un milieu extrêmement hostile, hanté de bêtes et d'êtres étranges et redoutables, privé d'eau et périlleux. Les troupes stationnées là, le transport des pierres précieuses et des autres matériaux comme le transfert des marchandises de la Mer Rouge à Koptos étaient exposés à bien des dangers : la violence, la soif, les nomades du désert, qui se déplacent durant des journées entières sans éprouver la soif, et dont « certains même n'avaient pas de tête », selon Pline (NH 5,46).



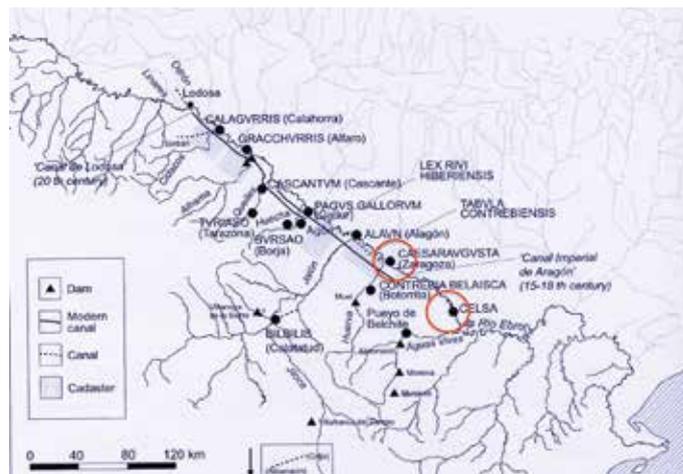
La zone désertique comprise entre le Nil et la Mer rouge

Reger montre comment, au cours des décennies du 1^{er} siècle après J.-C., les Romains ont creusé des puits, installé des postes de garde (*praesidia*), qui assuraient la sécurité, l'approvisionnement en eau et installaient même des bains (pourtant grands consommateurs d'eau et de bois de chauffage), créaient des jardins pour la récolte de fruits méditerranéens, et avaient établi un véritable marché de prostituées. Des sanctuaires furent consacrés au début à Pan, la divinité du monde sauvage, plus tard à Tychè, à partir du II^e siècle. Selon Reger, la romanisation entraînée par l'économie s'effectuait en excluant les populations du désert. C'est ainsi que

s’accentua l’inégalité entre l’économie méditerranéenne et la civilisation nomade, que nous savons moins « naturelle » que façonnée par l’homme, contrainte mentalement et économiquement peu efficace.

Francisco Beltrán Lloris, lui, consacra sa réflexion à la politique romaine de fondation de colonies. Il prit ses distances à la fois par rapport à la recherche traditionnelle, qui voit l’installation de colonies comme un facteur de civilisation, et par rapport à la recherche plus récente, post-coloniale, qui estime l’installation de colonies comme une catastrophe pour la population indigène. Il faut noter tout d’abord que les colonies ne correspondent pas à un schéma unique. La fondation par Auguste en 14 av. J.-C. de la puissante Caesar Augusta dans la plaine aride et peu fertile de l’Ebre, en Espagne, ne semble pas avoir été ressentie comme une catastrophe par la population locale. Bien au contraire, la région paraît avoir été presque totalement désurbanisée à l’époque précédente, comme l’indique l’archéologie : neuf des dix centres urbains ont été complètement détruits ou abandonnés. La colonie de Caesar Augusta, au contraire, a bénéficié de subventions massives de la part de l’État impérial. Elle reçut de vastes terres, elle perçut des moyens financiers pour l’amélioration du système routier local, avant tout, elle fut pourvue d’un système hydraulique novateur, qui approvisionna en eau non seulement la ville elle-même, mais une partie de la région permettant l’irrigation de grandes zones du territoire. Enfin Caesar Augusta fut mise au bénéfice d’une immunité fiscale et devint le centre de l’administration régionale et le siège du *conventus iuridicus*. Les indigènes, qui furent considérés comme des *incolae*, c’est-à-dire comme des habitants sans droit de vote, profitèrent sans aucun doute de la prospérité de la ville.

Il faut chercher des inégalités dans l’organisation administrative, comme l’a bien vu Nicholas Purcell dans la discussion. La colonie de Caesar Augusta semble avoir favorisé la création d’un système hiérarchique au sein des cités de la région, intégré dans l’organisation impériale, avec des privilèges financiers et fiscaux dans le cadre d’un centralisme administratif et structurel.



La région de la Colonie de Caesar Augusta

La colonie de Celsa, en regard, fondée par César, fut abandonnée environ cent ans après sa création, sans doute en raison du développement de Caesar Augusta. Le statut de colonie ne suffit donc pas à garantir une situation privilégiée, mais tout au plus une place dans la concurrence politico-économique du système urbain de l’Empire romain.

J’espère avoir pu vous donner un reflet de la richesse et de la diversité des thèmes abordés au cours de ces cinq journées. Bien sûr, de nombreuses questions restent ouvertes et n’ont pas été résolues au cours de ces *Entretiens*. La réflexion autour des thèmes de l’économie et des inégalités se poursuit. L’important est que la problématique soit aujourd’hui relancée et réactualisée.

Traduction du texte original allemand par Pierre Ducrey



Francisco Beltrán Lloris

Fondation**HARDT**
POUR L'ÉTUDE DE L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

2, chemin Vert
1253 Vandœuvres
Suisse
www.fondationhardt.ch



1826

Handwritten text in the lower left corner, including the name "W. H. H. H." and other illegible cursive script.

Handwritten text in the lower right corner, including the name "W. H. H. H." and other illegible cursive script.